

**Vœu pour le maintien du service public de La Poste
présenté par les élus de la majorité de gauche
Au Conseil Municipal du 10 octobre 2008**

Contexte :

Sacrifiant l'intérêt général à l'aventure spéculative, le gouvernement soutient le projet annoncé brutalement début juillet, de transformation de la poste en Société anonyme et d'ouverture au capital.

Il s'agit d'une offensive sans précédent contre un symbole cher à l'ensemble de la population. C'est une attaque contre une réalité vécue, celle d'un service ouvert à tous, efficace, garant de proximité et jouant un rôle social essentiel. Que deviendraient les plus fragiles ou les plus isolés de nos concitoyens en cas de banalisation de la banque postale, de réduction de tournées de facteurs, de fermetures massives de bureaux de poste ?

Cette situation est inacceptable.

Aussi,

Considérant que la poste sera transformée en société anonyme, avec mise en concurrence de tous ses services y compris la lettre de moins de 50 gr. Inévitablement, l'entreprise sera poussée à faire des choix exclusivement financiers où seule la loi du marché s'imposera.

Considérant que de tels choix vont accélérer la disparition programmée des petits bureaux au mépris de l'aménagement du territoire et du lien social.

Considérant que toutes les privatisations de services publics se concluent de la même façon à l'exemple de France Telecom, EDF, GDF en se soldant par l'augmentation des tarifs et destruction d'emplois.

Considérant qu'il faut répondre aux besoins des usagers, quels que soient leur lieu d'habitation, la poste doit demeurer un service public de qualité et de proximité dans la complémentarité de toutes ses activités, garant de l'égalité dans l'accès comme dans ses tarifs.

Considérant qu'il est impensable que l'on puisse décider de l'avenir de la poste, de sa transformation radicale, sans consulter ses véritables propriétaires, les citoyens.

En conséquence :

Les élus du Conseil Municipal de La Queue en Brie

- **Entendent** s'opposer résolument à la privatisation de la poste. La mobilisation de toutes et de tous doit contraindre le Gouvernement à y renoncer.
- **Exigent** que le service public soit maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.
- **Entendent** que s'applique l'article 11 de la constitution révisée qui ouvre le droit d'initiative citoyenne par l'ouverture d'un débat national et l'organisation d'un référendum sur le service public postal.

➤ **Le présent vœu est adopté à la majorité des membres présents et représentés.**

27 voix pour : M. DARVES, M. CHRÉTIEN, Mme VERCHERE, M. PROUHEZE, Mme AUBRY, M. SANGOI, Mme GÜRTLER, Mme VELAIN, M. DEPERROIS (20h55), Mme MACIA, M. DESLOGES, M. BOIHY (pouvoir à M. JOAB), M. MOULIN, Mme MARTINEZ, M. KAUFMANN, M. JOAB, Mme DUARTE (20h40), M. ZANON, Mme CANCELLIERI (21h00), Mme DRUON, M. POIVEY, Mme DUBOIS, Mme LOBET, Mme COUENON (pouvoir à M. CHRETIEN), M. GARRIDO (pouvoir à Mme VERCHERE), M. AUBRY et Mme MUSSINO.
6 abstentions : M. NIETO, M. COMPAROT, M. FAURE-SOULET, Mme GAY, Mme ROBERT (pouvoir à M. FAURE-SOULET), Mme BASTIER.